



REPARTITION DES SURPLUS ET INFLATION

APPLICATION DE LA METHODE DES COMPTES
A PRIX CONSTANTS AU CAS DES MENAGES

RAPPORT POUR LE COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN

Sou1974-2125

L'Épargne Répartition des surplus
et inflation. Applicat. de la
méthode des comptes... / F.
Fourmont (Oct. 1974).



CREDOC
BIBLIOTHÈQUE

R335

1972

CENTRE DE RECHERCHE ECONOMIQUE

SUR L'EPARGNE

140, rue du Chevaleret
75013 PARIS

APPLICATION DE LA METHODE DES COMPTES A PRIX CONSTANTS
AU CAS DES MENAGES
(par catégorie socio-professionnelle)



Après avoir saisi la formation du surplus réel au niveau des entreprises, il convient d'envisager la répartition de ce surplus entre ménages. Si l'inflation, comme l'on sait, n'ajoute rien au surplus réel, elle est cependant susceptible, par les modifications dans la structure des prix qui l'accompagnent, d'entraîner une participation inégale des ménages au partage de ce surplus. Comme dans la phase précédente de l'étude, la démarche proposée est celle qui consiste à établir des comptes à prix constants.

Le but du présent fascicule est de procéder à une exploration méthodologique nécessaire pour appliquer la méthode des comptes à prix constants aux cas des ménages. L'étude a été menée en décomposant les ménages par catégorie socio-professionnelle (car c'est sur cette décomposition que nous possédons actuellement le plus d'informations, quelles que soient les critiques qui puissent être faites sur cette décomposition, notamment l'hétérogénéité qui règne sur certaines catégories socio-professionnelles, problème que nous reprendrons). Mais il est bien évident qu'une telle méthode pourrait aussi être appliquée à la catégorie des ménages, en les décomposant selon l'âge du chef de ménage, la région, la taille d'agglomération ou tout autre critère pertinent.

- P L A N -

I - LE PRINCIPE GENERAL DE LA METHODE DES COMPTES A PRIX CONSTANTS ET SON APPLICATION AU CAS DES MENAGES	2
I-1 Le principe de la méthode	2
I-2 Signification de la variable d'écart	4
I-3 Difficultés pratiques et étapes de la méthode	10
II - ETABLISSEMENT DES COMPTES DE L'ANNEE t + 1 AUX PRIX DE L'ANNEE t + 1	13
II-1 Les ressources	13
II-2 Les emplois	17
II-3 Le compte d'affectation de l'année t + 1 aux prix de t + 1 .	21
II-4 Perspectives pour les autres C.S.P.	21
III - ETABLISSEMENT DES INDICES DE PRIX ET PASSAGE AUX COMPTES D'AFEC- TATION A PRIX CONSTANTS : MISE EN EVIDENCE DU SURPLUS	23
III-1 Etablissement des indices de prix	23
III-2 Le compte d'affectation de t + 1 aux prix de t	38
III-3 Perspectives des indices de prix pour les autres C.S.P. ...	40
III-4 Etude du surplus chez les ménages ouvriers	40
IV - CONCLUSION	43

I - LE PRINCIPE GENERAL DE LA METHODE DES COMPTES A PRIX CONSTANTS ET SON APPLICATION AU CAS DES MENAGES

Le type d'analyse présentée dans ce document repose sur la constatation que les prix n'évoluent pas tous au même rythme en période d'inflation. Dans ses échanges avec les autres agents économiques, un agent ou un groupe d'agents voit les prix de ses ressources évoluer à un certain rythme tandis que ceux de ses emplois suivent un rythme différent. Les différences entre ces rythmes permettent à l'agent considéré de "gagner" si dans l'ensemble les prix de ses ressources augmentent plus vite que les prix de ses emplois et de "perdre" dans le cas contraire. En d'autres termes, les problèmes d'évaluation et d'unités étant mis à part, la comparaison du "volume" de travail fourni et du "volume" représenté par la consommation et l'épargne permet de voir si l'agent a réalisé un gain réel (volume de ses ressources - en général le travail - inférieur au volume des emplois) ou une perte (dans le cas contraire).

Afin d'effectuer cette comparaison, il est possible de ramener les différents éléments du compte de l'année $t+1$ aux prix courants sur une base commune : l'évaluation de ces différents éléments à prix constants (soit les prix de l'année t). Ainsi se trouvent éliminées les variations de prix qui ont pu intervenir sur ces divers éléments entre t et $t+1$.

I - 1. Le principe de la méthode

Partant d'un compte où se trouvent les ressources et les emplois de l'agent considéré (1) de l'année $t+1$ aux prix courants, il s'agit de ramener ces comptes aux prix de l'année t . L'évolution des prix des différentes composantes n'étant pas les mêmes, il convient de déflater chacune des composantes par un indice de prix approprié rendant compte de l'évolution du prix de cette composante entre t et $t+1$.

Schématiquement, les ressources étant constituées par les revenus perçus, les revenus de l'année $t+1$ au prix de l'année t (R'_{t+1}) sont obtenus

(1) dans le cas des ménages, il s'agit pour l'essentiel du compte d'affectation.

en déflatant les revenus de t+1 aux prix de t+1 (R_{t+1}) par un indice représentatif de l'évolution du prix de ces revenus (P^R), soit :

$$R'_{t+1} = \frac{R_{t+1}}{pR}$$

En procédant de même pour les emplois, et en considérant que ceux-ci sont constitués de la consommation et de l'épargne dans le cas des ménages, on obtient :

$$C'_{t+1} = \frac{C_{t+1}}{pC}$$

C'_{t+1} : consommation de t+1 aux prix de l'année t

C_{t+1} : consommation de t+1 aux prix de l'année t+1

pC : évolution du prix de la consommation entre t et t+1

$$E'_{t+1} = \frac{E_{t+1}}{pE}$$

E'_{t+1} : épargne de t+1 aux prix de l'année t

E_{t+1} : épargne de t+1 aux prix de l'année t+1

pE : évolution du prix de l'épargne entre t et t+1

Soit, à partir du compte d'affectation de l'agent considéré en t+1 aux prix de l'année t+1 ①, on peut passer au compte d'affectation du même agent pour l'année t+1, mais exprimé aux prix de l'année t ②.

Tableau 1

①		②	
Compte d'affectation de l'année t+1 aux prix de l'année t+1		Compte d'affectation de l'année t+1 aux prix de l'année t	
Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
C_{t+1}	R_{t+1}	C'_{t+1}	R'_{t+1}
E_{t+1}		E'_{t+1}	

Si par nature le compte ① est équilibré ($R_{t+1} = C_{t+1} + E_{t+1}$), le compte ② a une probabilité élevée de ne pas l'être, en raison de la distorsion des prix. Pour rétablir l'équilibre de ce compte, il convient d'introduire une variable d'écart v :

$$C'_{t+1} + E'_{t+1} = R'_{t+1} + v$$

I - 2. Signification de la variable d'écart(1)

Définie sur un plan comptable, quelle est la signification économique de cette variable d'écart ?

• 1er_cas : $R'_{t+1} < C'_{t+1} + E'_{t+1}$ donc $v > 0$

Les revenus exprimés aux prix de t ne couvrent pas les emplois effectivement réalisés en $t+1$ aux prix de t : l'agent ayant "consommé" plus que ce que lui permettait son travail rémunéré aux prix de t , celui-ci a donc indirectement bénéficié d'un surplus v qui ne lui a pas été accordé par un revenu, mais par la seule distorsion des prix, entre les prix de ses emplois et les prix de ses ressources ; le surplus lui a permis de payer une partie de sa consommation et de son épargne qui sont en sus de ses revenus.

• 2ème_cas : $R'_{t+1} > C'_{t+1} + E'_{t+1}$ donc $v < 0$

L'agent a perçu un revenu aux prix de t supérieur à ce qu'il a pu utiliser effectivement en consommation et épargne aux prix de t . Tout se passe donc comme si l'agent avait vu son revenu R'_{t+1} amputé d'une certaine quantité v . Les prix de sa consommation et de son épargne ont dans leur ensemble évolué plus vite que le prix de ses revenus.

La variable v exprime donc bien ici une perte pour l'agent considéré, perte due à la seule distorsion des différents prix affectés aux postes de son compte d'affectation.

(1) cf. les articles de R. COURBIS

• "Comptes économiques nationaux à prix constants" - Etudes et conjoncture
Juillet 1964 - pp. 5 à 76

• "Comptabilité nationale à prix constants et à productivité constante" -
The review of Income and Wealth - Série 15 - Number 1 - March 1969 -
pp. 33 à 76.

Cette variable $v(1)$ que nous appelons surplus du à la distorsion des prix peut donc être en fait soit un gain, soit une perte.

Cette variable d'écart recouvre cependant une deuxième signification.

En prenant une économie réduite à deux agents (entreprises et ménages) les ressources sont égales aux emplois, c'est-à-dire :

$$\text{Production} = \text{Emplois des entreprises} + \text{Emplois des ménages}$$

En négligeant la consommation intermédiaire et les stocks, la production rémunère les facteurs de production.

$$\text{production} = p P = f F$$

P : "volume" de la production

p : "prix" de la production

F : "volume" des facteurs

f : "prix" des rémunérations des facteurs.

Les emplois de cette production sont constitués par la formation brute de capital fixe des entreprises, la consommation des ménages et leur formation brute de capital fixe. En faisant l'hypothèse que les ménages possèdent les entreprises la FBCF des entreprises est à attribuer aux ménages et :

$$\begin{aligned} \text{Production} &= \text{Consommation} + \text{FBCF} \\ &= p C + p E \end{aligned}$$

C : "volume" de la consommation

E : "volume" de la FBCF

p : qui est déjà le "prix" de la production et aussi le "prix" de la consommation et le "prix" de la formation brute de capital fixe ; par hypothèse

$$P = C + E$$

Nous avons donc :

$$p P = f F = p (C+E)$$

(1) Par hypothèse : $C'_{t+1} + E'_{t+1} = R'_{t+1} + v$

mais on aurait pu prendre aussi : $C'_{t+1} + E'_{t+1} + v = R'_{t+1}$

Dans ce cas $v < 0$ correspondrait à un gain
et $v > 0$ à une perte

Le dernier membre qui indique l'utilisation de la production peut être supprimé dans la suite de la démonstration puisqu'il est identique au premier.

Pour l'année t , nous avons donc :

$$(1) \quad p_t P_t = f_t F_t$$

et pour l'année $t+1$:

$$(2) \quad p_{t+1} P_{t+1} = f_{t+1} F_{t+1}$$

soit encore :

$$(3) \quad (f_t + \Delta f) F_{t+1} = (p_t + \Delta p) P_{t+1}$$

Δf et Δp : augmentation des "prix" des facteurs et de la production entre t et $t+1$.

En déflatant la dernière équation, on obtient :

$$f_t F_{t+1} + v = p_t P_{t+1}$$

v étant la variable d'écart précédemment définie :

$$v = \underbrace{p_t P_{t+1}}_{\substack{\text{Production aux} \\ \text{prix de } t \\ \text{Emplois aux} \\ \text{prix de } t}} - \underbrace{f_t F_{t+1}}_{\substack{\text{Rémunération des} \\ \text{facteurs aux prix} \\ \text{de } t}}$$

* Faisons apparaître les variations de prix en développant (3) :

$$f_t F_{t+1} + \Delta f F_{t+1} = p_t P_{t+1} + \Delta p P_{t+1}$$

puisque :

$$v = p_t P_{t+1} - f_t F_{t+1}$$

Il apparaît ainsi que :

$$\boxed{v = \Delta f F_{t+1} - \Delta p P_{t+1}} \quad \text{I}$$

v est donc bien le surplus dû à la distorsion des prix entre ceux des rémunérations et ceux des emplois.

(par hypothèse $P = C + E$ entre t et $t+1$)

* Faisons apparaître les variations de quantité de facteurs et de production sur v :

$$\begin{aligned} v &= p_t (P_t + \Delta P) - f_t (F_t + \Delta F) \\ &= p_t P_t + p_t \Delta P - f_t F_t - f_t \Delta F \end{aligned}$$

Puisque $f_t F_t = p_t P_t$

$$\boxed{v = p_t \Delta P - f_t \Delta F} \quad \text{II}$$

A prix constant, v est donc le gain réalisé en production (ou emplois) ΔP par rapport à l'accroissement des facteurs ΔF : c'est donc un gain de production.

* Faisons intervenir la productivité globale e :

L'augmentation de la production ΔP s'explique par une augmentation de la quantité de facteurs entre t et $t+1$ (ΔF) pour une même productivité e , et par une augmentation de la productivité Δe qui s'applique à la quantité des facteurs utilisés en $t+1$.

soit :

$$\Delta P = e_t \Delta F + \Delta e F_{t+1}$$

d'où :

$$(4) \quad v = p_t (e_t \Delta F + \Delta e F_{t+1}) - f_t \Delta F$$

Comme : $f_t F_t = p_t P_t$

et $P_t = e_t F_t$ e_t étant la productivité moyenne pour l'année t .

$$f_t F_t = p_t e_t F_t$$

d'où :

$$p_t = \frac{f_t}{e_t}$$

en reportant dans (4)

$$v = \frac{f_t}{e_t} (e_t \Delta F + \Delta e F_{t+1}) - f_t \Delta F$$

$$v = \frac{f_t}{e_t} \Delta e F_{t+1}$$

Soit :

$$v = p_t \Delta e F_{t+1} \quad \text{III}$$

v correspond donc au surplus de productivité globale exprimé au prix de t .

La signification de la variable d'écart v est double (1) :

- 1) Surplus de productivité globale exprimé aux prix de référence
- 2) Surplus dû à la distorsion des prix des différents postes du compte d'affectation des ménages.

La variable d'écart v qui apparaît dans ces comptes à prix constants est donc le surplus de productivité dont bénéficie l'agent à travers la distorsion des prix qui accompagne l'inflation. Le surplus de productivité peut être mis en évidence dans l'inflation en regardant comment se partagent les hausses de prix.

(1) cette double signification correspond à la dualité quantité-prix.

D'ou :

$v = p_t \Delta e F_{t+1} = \Delta^f F_{t+1} - \Delta^p P_{t+1}$				
<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 30%; padding-right: 10px;">variable d'écart</td> <td style="width: 30%; padding-right: 10px;">= surplus productivité globale distribué</td> <td style="width: 30%; padding-right: 10px;">=</td> <td style="padding-right: 10px;">surplus du à la distorsion des prix</td> </tr> </table>	variable d'écart	= surplus productivité globale distribué	=	surplus du à la distorsion des prix
variable d'écart	= surplus productivité globale distribué	=	surplus du à la distorsion des prix	

I - 3. Difficultés pratiques et étapes de la méthode

Comme il apparaît à l'exposé de la méthode, la qualité des résultats obtenus est fonction du détail et de la minutie appliqués dans le calcul des divers éléments. L'analyse devrait être conduite avec le maximum de détails pour prendre en compte toutes les modifications intervenues dans la qualité et la quantité des divers éléments entre l'année t et l'année t+1 : ainsi le nombre de ménages dans une catégorie particulière a pu se modifier, la qualification professionnelle à l'intérieur d'une catégorie a pu évoluer, la qualité des produits consommés n'est sans doute pas restée pas la même Il faudrait de même bannir toutes les hypothèses simplificatrices qui "gomment" certaines différences réelles : il ne faudrait pas, par exemple, affecter la même évolution du prix du logement aux ouvriers et aux membres des professions libérales, car fort probablement ils n'habitent pas le même type de logement, et les prix n'ont pas évolué de la même manière indépendamment du type de logement (1). Mais cependant, il convient de noter que le prix d'un certain bien consommé par tous les ménages (la qualité de ce bien étant la même pour tous les ménages) évolue de la même manière pour tous les ménages ; cependant ce bien entre dans des proportions différentes dans les budgets de chaque catégorie, si bien que l'évolution de ce seul prix affecte inégalement les différentes catégories sociales dans leurs comptes d'affectations t+1 au prix de t et par conséquent leurs surplus v.

Il faudrait donc théoriquement décomposer chaque poste jusqu'à l'élément de base de qualité et de prix s'appliquant à tous les ménages et le réintégrer pour sa juste part dans le compte de chaque catégorie de ménages. Le travail à faire serait considérable et l'information nécessaire n'existe pas toujours, si bien qu'il convient de décomposer dans le détail chaque fois que ceci est possible et de faire des hypothèses simplificatrices lorsque les éléments nécessaires ne sont pas disponibles. Les contraintes sont étudiées et mises en oeuvre en deux étapes successives :

(1) Faute d'informations suffisantes, nous n'avons pu faire cette différence dans cette recherche exploratoire.

- 1- Etablissement des comptes de l'année t+1 aux prix de l'année t+1 ;
- 2- Etablissement des indices de prix et passage des comptes de l'année t+1 aux prix de t+1 aux comptes de l'année t+1 aux prix de t ; mise en évidence du surplus.

Avant d'entreprendre l'étude proprement dite, revenons sur le choix qui a été fait pour cette application : les catégories socio-professionnelles des ménages.

En effet, il règne au sein d'une catégorie socio-professionnelle une certaine hétérogénéité qui peut être assez forte, par exemple au sein de la catégorie des ouvriers, on pourrait distinguer :

- les ouvriers qualifiés,
- les ouvriers spécialisés,
- les manoeuvres,
- les gens de maison.

dont les éléments du mode de vie ont pu se modifier différemment au cours de la période étudiée. Malgré cet élément défavorable, la CSP constitue une des décompositions sur laquelle le plus d'informations ont été réunies par divers organismes (si les informations suffisantes étaient disponibles sur d'autres décompositions de la catégorie des ménages, le même type d'analyse pourrait être mené). En second lieu, même en étudiant les CSP, il faut reconnaître que le nombre de ménages a pu évoluer au sein d'une même CSP : ainsi entre 1956 et 1965 ont été constatés un net accroissement du nombre des ménages inactifs, des cadres moyens, mais aussi des ouvriers, des cadres supérieurs et des professions libérales et une nette diminution du nombre des ménages d'agriculteurs et de petits commerçants (1). Pour cette raison, l'étude sera menée sur les montants moyens par ménage dans chaque catégorie socio-professionnelle. De plus, il est pratiquement impossible de tenir compte des changements de qualification au sein d'une même CSP, et de la durée du travail fourni, de telle sorte que le raisonnement sera mené sur un ménage moyen pour chaque CSP.

D'autre part, il faut prendre soin en utilisant les différentes sources statistiques d'étudier la catégorie socio-professionnelle ayant le même contenu ; par exemple les contre-maîtres sont parfois classés avec les ouvriers, et d'autrefois avec les cadres moyens (l'INSEE fournissant une nomenclature des CSP en 8 et 10 postes).

(1) Tableau chiffré p. 8 Economie et Statistique n° 1 - mai 1969.

En outre, si les difficultés d'évaluation peuvent être réduites sur certaines CSP (pour les comptes d'affectation des salariés ; les indices de prix posent d'autres problèmes - hétérogénéité du travail fourni par les catégories de cadres moyens ou de cadres supérieurs), elles se révèlent plus importantes chez les indépendants (problème d'évaluation des revenus nets perçus par ceux-ci ; problème de l'indice de "prix" à affecter au revenu brut des entrepreneurs individuels).

II - ETABLISSEMENT DES COMPTES DE L'ANNEE t + 1 AUX PRIX DE L'ANNEE t+ 1.

Si l'on dispose du compte d'affectation de l'ensemble des ménages pour une année donnée aux prix courants (les Comptes de la Nation), il faut en premier lieu établir ce compte pour chaque catégorie socio-professionnelle, à partir de diverses sources statistiques.

II - 1. Les ressources

II - 1.1. En théorie, pour appliquer la méthode, il conviendrait de retrouver pour chaque catégorie socio-professionnelle :

- les différents types de revenus perçus comme rémunération des facteurs de production,
- les prélèvements qui ont été effectués à la source (avant la perception des revenus par les ménages) : par exemple, les cotisations sociales versées par les salariés et par les patrons,
- les prélèvements directs qui ont été effectués sur les ressources réellement perçues (Impôts directs) : IRPP, vignette automobile, redevance ORTF, taxes spéciales sur les conventions d'assurances,.....,
- les différentes réaffectations effectuées par les transferts : retraites, prestations sociales, assistance,....

La connaissance de ces divers éléments permettrait d'évaluer le revenu disponible du ménage et l'évolution du prix de ce revenu entre 2 périodes.

II - 1.2. En pratique les calculs sont menés sur les années 65 et 56 parce que :

- d'une part, une enquête a été faite par l'INSEE sur les revenus perçus par les ménages en 1965 (1),
- d'autre part, un certain nombre de prix ont déjà fait l'objet d'une évaluation de leur évolution par CSP entre 1956 et 1965.

Pour étudier les ressources des diverses CSP en 1965, l'enquête de l'INSEE de 1965 est à l'origine de 2 sources d'informations :

a) Les ressources du compte d'affectation établies par l'INSEE avec les rubriques de la Comptabilité Nationale (2) :

(1) "Les revenus des ménages en 1965" - G. BANDERIER - Les collections de l'INSEE, M.7.

(2) "Les ressources des ménages par catégorie socio-professionnelle en 1965". H. ROZE - Les collections de l'INSEE, M.10, p.71

Ressources brutes :

- Salaires nets
- Prestations sociales
- Intérêts, dividendes et parts
- Fermages et métayages
- Assistance
- Divers : subventions d'équipement et dommages de guerre ; indemnités courantes d'assurance-dommage ; dépenses et recettes extérieures ; opérations diverses de répartition,
- Revenu brut des entrepreneurs individuels
- Résultat brut d'exploitation (solde du compte d'exploitation des ménages ordinaires : service du logement et loyers divers, jardins familiaux, et d'autre part en emplois : les salaires bruts et cotisations sociales des employeurs, intérêts, impôts indirects,.....)

Les impôts directs :

- IRPP
- autres impôts directs.

Ceci permet d'obtenir le montant moyen de chaque type de ressources par ménage, mais aussi le montant moyen des ressources brutes (1) après impôts.

Pour les catégories de ménages, autres que les indépendants, le montant moyen de ces ressources brutes après impôts peut être assimilé au revenu disponible moyen (2) de la catégorie considérée.

b) Les ressources et l'ensemble des prélèvements effectués sur celles-ci à partir de travaux du CREDOC (3) sur l'enquête des revenus 1965 de l'INSEE.

Pour les besoins de cette étude, ont été successivement évalués :

- les revenus primaires nets : les revenus provenant d'une participation à la production, revenus effectivement perçus par les ménages,
- les prélèvements effectués à la source : les cotisations sociales des salariés (part salariale et part patronale), la part de l'impôt sur les bénéfices distribués, la taxe sur les salaires dans l'hypothèse où elle constitue un coût

(1) "Le terme brut indique que ce revenu comprend l'amortissement des entrepreneurs individuels ; cet élément n'intéresse que les catégories d'indépendants (exploitants agricoles et professions indépendantes)". M.10, p.71.

(2) Se dessinent dès ce niveau les difficultés d'évaluation pour le compte d'affectation des indépendants.

(3) "Un premier bilan de la redistribution des revenus en France. Les impôts et cotisations sociales à la charge des ménages en 1965". A.FOULON, G.HATCHUEL, P.KENDE - Consommation, n° 4, Octobre-décembre 1973, PP.5 à 133.

salarial (1). Y sont ajoutées dans l'étude, les taxes proportionnelles sur les revenus fixes des capitaux mobiliers,

- les revenus primaires bruts : revenus bruts effectivement issus du travail et du capital avant tout prélèvement fiscal ou social (c'est-à-dire : revenus primaires nets + prélèvements effectués à la source),
- prélèvements directs : l'IRPP (2) et les autres impôts "directs" (vignette automobile, redevance ORTF, taxes spéciales sur les conventions d'assurance)
- les "réaffectations en espèce" : il s'agit essentiellement des prestations sociales (retraites, allocations familiales, prestations en nature de Sécurité Sociale,...) et de l'Assistance (allocations chômage, pensions aux anciens combattants, bourses, aide médicale, etc...). Il est à noter que dans la présentation seul est étudié l'ensemble des réaffectations, sans tenir compte de chaque type de réaffectations,
- le "revenu disponible", est dès lors défini par la relation suivante :
"revenu disponible" = revenus primaires nets - prélèvements directs + les réaffectations en espèce.

Remarquons en dernier lieu que cette présentation porte sur les revenus monétaires et exclut les revenus "en nature" (jardins familiaux, loyers fictifs), qui sont pris en compte dans la présentation de l'INSEE (paragraphe a) sous la rubrique "revenu brut d'exploitation".

II - 1.3. Sur le compte des ouvriers (3) qui est choisi comme illustration, les ressources peuvent être présentées ainsi :

~ cf. tableaux page suivante ~

(1) La taxe sur les salaires était un élément du coût salarial avant 1968, et maintenant pour les entreprises assujetties ; elle a été remplacée en partie par la TVA pour certaines entreprises depuis 1968 (op. cit. p.16). Ceci amène à faire 2 types de calculs :

prélèvement à la source ; Hyp. a) avec la taxe
prélèvement à la source ; Hyp. b) sans la taxe

(2) Y compris la taxe complémentaire.

(3) Les ouvriers ont été choisis car leur cas est le plus commode compte tenu des informations disponibles : leurs ressources sont constituées en majeure partie de salaires, et leurs emplois de la consommation dont l'évaluation pose également des difficultés moindres.

Les "ouvriers" étudiés ici correspondent à ceux de la nomenclature en 8 postes de l'INSEE : ouvriers qualifiés, ouvriers spécialisés, mineurs, marins et pêcheurs, apprentis ouvriers, manoeuvres, gens de maison, femmes de ménage. Les contremaîtres sont classés avec les cadres moyens.

Tableau 2

Les ressources du compte d'affectation des ouvriers en 1965
(d'après les collections de l'INSEE, M.10, p.71)

- en francs -

<u>EMPLOIS</u>	<u>RESSOURCES</u>
Impôts directs 527	Salaires nets 13 011
	Prestations sociales 4 669
	Intérêts, div. et parts 124
	Fermages, métayages 56
	Assistance 583
	Divers 420
	RBEI 483
	Résultat brut d'exploitation 440

soit un revenu disponible de 19 259 F

Tableau 3

Les ressources et prélèvements⁺ des ouvriers en 1965
(d'après "Consommation", n°4-1974, p.56-57)

- en francs -

<u>EMPLOIS</u>	<u>RESSOURCES</u>
Impôts directs 364	Salaires (1) 12 717
dont IRPP (269)	Intérêts div. parts (1)..... 111
autres (95)	Fermages, métayages 51
	RBEI 455
	Loyers réels 88
	Réaffectations en espèce 4 907
	<u>Revenus en "nature"</u> 529
	dont jardins familiaux (230)
	loyers fictifs (299)

⁺ ne sont pas pris les revenus primaires bruts et les prélèvements à la source car à chaque fois 2 séries de chiffres (Hyp.a et Hyp.b) et des difficultés d'évaluation du prix des différents prélèvements.

soit un revenu disponible "monétaire" de 17 965 F
et un revenu disponible "réel" (2) de 18 494 F

(1) Certains prélèvements considérés comme effectués à la source ont été enlevés des revenus perçus, Cf. Etude dans Consommation.

(2) Revenu disponible "réel", car il tient compte des revenus en nature.

Dans cette présentation, on peut se demander quel doit être le revenu disponible qu'il faut considérer.

II - 2. Les emplois

Les informations sur les montants moyens des différents emplois n'existent pas actuellement, à notre connaissance, par CSP pour l'année 1965.

II - 2.1. Mais Ph. L'HARDY, à partir de l'enquête effectuée par l'INSEE en 1967 sur le patrimoine et l'épargne des ménages (1) et à partir d'autres enquêtes, a pu établir pour cette année la structure des emplois par CSP, structure qu'il a bien voulu nous communiquer. (Cf. tableau, page suivante)

Cette structure est définie à partir d'une définition du revenu homogène à celle du "revenu disponible" des Comptes de la Nation.

Pour les ouvriers (2) la structure est la suivante :

- en francs -

<u>EMPLOIS</u>		<u>RESSOURCES</u>	
Investissements immobiliers...	5,5	Revenu	97,9
Epargne financière ⁺⁺	4,2	Endettement net ⁺	2,1
Consommation	90,3		
	100,0		100,0

+ Sommes empruntées - sommes remboursées (surtout achats de logement)

++ Comptes de chèques, livrets, bons, emprunts, obligations, actions....
(FFCEI exclue)

Malgré le principe de limiter les simplifications (3), il faut dans ce domaine introduire les hypothèses suivantes :

1°) la structure des emplois est la même en 1965 qu'en 1967, ce qui est assez probable en raison de l'écart de 2 années seulement, où la conjoncture économique ne s'est pas profondément modifiée.

(1) Les collections de l'INSEE, M.6, M.13, M.17
Economie et Statistique, n° 13, 42 et 43.

(2) Les ouvriers suivant la nomenclature en 8 postes.

(3) Cf. chapitre I.

Tableau 4

Evolution des taux d'épargne par catégorie socio-professionnelle

Date : année 1967

Unité : %

	Agricult. exploitants	Salariés agricoles	Professions indépend.	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Inactifs	Ensemble
Investissements immobiliers	8,8	5,5	10,7	11,0	7,1	5,8	5,5	0	7,0
Epargne financière (1)	9,3	4,9	12,5	12,6	6,4	4,6	4,2	2,0	7,5
Consommation	81,9	89,7	76,8	76,4	86,5	89,6	90,3	98,0	85,5
Revenu (2)	96,7	97,8	96,1	96,0	97,3	97,8	97,9	100,8	97,5
Endettement net (3)	3,3	2,2	3,9	4,0	2,7	2,2	2,1	- 0,8	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Comptes chèques, livrets, bons, emprunts, obligations, actions,....(FFCEI exclue)

(2) Définition du revenu homogène à celle du "revenu disponible" des Comptes de la Nation (FFCEI exclue)

(3) Solde des sommes empruntées moins les sommes remboursées par les ménages. Il s'agit pratiquement des emprunts pour acheter un logement, le terme correspondant pour les achats à crédit de biens durables étant comparativement négligeable.

2°) Etant donné les difficultés portant sur les évolutions de prix de l'endettement net, nous considérons dans la suite, un "investissement immobilier net"(1) ; investissement immobilier moins endettement net. Cette simplification peut se justifier dans la mesure où les emprunts correspondent surtout à l'achat d'un logement (les termes relatifs aux achats à crédit de biens durables sont comparativement négligeables).

Pour les ouvriers, la structure des emplois devient alors la suivante :

Tableau 5

<u>EMPLOIS-</u>	<u>RESSOURCES</u>
Investissements immobiliers	Revenu 100
Nets 3,5	
Epargne financière 4,3	
Consommation 92,2	
<hr/>	<hr/>
100,0	100

C'est cette structure qui est appliquée au "revenu disponible" estimé qui permet d'évaluer les emplois du compte d'affectation des ménages.

Reste le problème de l'auto-consommation - G.VANGREVELINGHE ayant pris en compte l'autoconsommation dans l'évolution des prix (que nous utilisons par la suite), et dans la mesure où les revenus "en nature" des jardins familiaux sont pris en compte dans le revenu disponible (2), il paraît normal de prendre l'autoconsommation dans la consommation totale des ménages (les loyers fictifs ne sont pas pris en compte dans la consommation).

 (1) D'après Ph. L'HARDY la part de l'emprunt dans le financement de l'investissement immobilier était de 37,8 % pour l'ensemble des ménages (M.13, p.20). Chez les ouvriers l'endettement net représente 2,1 % des ressources et l'investissement immobilier 5,5 % des emplois ; on peut évaluer la part de l'endettement dans le financement de l'immobilier : 38 %.

(2) De plus l'autoconsommation est bien intégrée dans le revenu disponible défini dans les Comptes de la Nation.

II - 2.2. D'après les résultats déjà fournis (II.1.3), les emplois peuvent donc être estimés à l'aide de cette structure.

a) à partir de la présentation de l'INSEE, avec un revenu disponible de 19 259 F :

Emplois des ouvriers en 1965 en francs

Investissements immobiliers nets	674
Epargne financière	828
Consommation	17757
	19259

b) à partir de la présentation faite par le CREDOC.

Deux estimations du revenu étaient précédemment obtenues :

- un revenu disponible "monétaire" (qui donne lieu à des transferts effectifs de monnaie) : 17 965 F
- un revenu disponible "réel" (revenus monétaires plus les jardins familiaux et les loyers fictifs) : 18 494 F.

Cette dernière évaluation étant la plus homogène avec le revenu disponible au sens des Comptes de la Nation, c'est sur elle que la structure des emplois est appliquée.

Emplois des ouvriers en 1965 en francs

Investissements immobiliers nets	647
Epargne financière	795
Consommation	17052
	18494

Devant ces deux séries d'évaluations pour le compte d'affectation, il convient d'opérer un choix.

Bien que la consommation estimée directement à partir d'enquêtes ne donne pas non plus des résultats très fiables, citons la valeur de 15 553 F pour la consommation moyenne totale (y compris l'autoconsommation, non compris les loyers fictifs) des ménages ouvriers (1) en 1965 (2).

(1) selon la nomenclature en 10 postes, y compris les contremaîtres. Mais en 1965 il y avait 370 000 contremaîtres et 3 580 000 ouvriers, 510 000 manoeuvres, ... (Cf. Economie et Statistique, n° 1, p.8)

(2) "Résultats d'une enquête permanente sur les conditions de vie des ménages" - Année 1965. Etudes et Conjoncture, n° 11, novembre 1967, p. 26.

Une nouvelle estimation faite par l'INSEE à la demande du CREDOC a fourni un montant moyen de 17 216 F pour les ouvriers (non compris les contre-maitres). Cette estimation tient compte de l'autoconsommation, mais élimine un certain nombre d'éléments tels que l'assistance et salaires en nature, redevance ORTF, loyers fictifs,.....

Les deux estimations de la consommation faites à partir de la structure des emplois ne sont pas très éloignées de cette valeur de 17 216 F.

Cependant les ressources du compte d'affectation dans la présentation de l'INSEE ont l'avantage d'être plus détaillées que dans celles du CREDOC (notamment le poste "réaffectation en espèce" d'un montant relativement important). C'est donc à partir de la présentation INSEE qu'est dressé le compte d'affectation et que les calculs ultérieurs sont menés.

II - 3. Le compte d'affectation de l'année t + 1 aux prix de t + 1

Pour les ménages ouvriers (nomenclature en 8 postes), le compte d'affectation en 1965 s'établit ainsi (montants moyens par ménage en F), aux prix de 1965.

Tableau 6

<u>EMPLOIS</u>		<u>RESSOURCES</u>	
Impôts directs	527	Salaires nets	13 011
Consommation	17 757	Prestations sociales	4 669
Epargne financière	828	Intérêts, dividendes et parts	124
Investissements immobiliers	674	Fermages, métayages	56
		Assistance	583
		Divers	420
		RBEI	483
		Résultat brut d'exploitation	440
	<hr/>		<hr/>
	19 786		19 786

II - 4. Perspectives pour les autres C.S.P.

Au niveau de l'établissement du compte d'affectation pour l'année 1965, il ne se pose pas en principe de problèmes pour la plupart des catégories socio-professionnelles : en veillant toutefois à ce que la définition de chaque CSP soit homogène dans les différentes sources statistiques utilisées, les mêmes sources d'informations peuvent être utilisées. Cependant au niveau des indépendants (exploitants agricoles, professions indépendantes) des difficultés sont déjà

III - ETABLISSEMENT DES INDICES DE PRIX
 ET PASSAGE AUX COMPTES D'AFFECTION
 A PRIX CONSTANTS ;
 MISE EN EVIDENCE DU SURPLUS

La deuxième étape, qui fait l'objet de ce chapitre, est d'établir les séries d'indices de prix entre l'année t et l'année $t+1$, afin de passer des comptes d'affectation de l'année $t+1$ aux prix de $t+1$, aux comptes d'affectation de l'année $t+1$ aux prix de t .

III - 1. Etablissement des indices de prix

A cette étape, les difficultés ne sont pas moindres que dans la précédente, citons R. COURBIS (1) :

"Théoriquement et conceptuellement ceci ne pose pas de problèmes ; si on peut hésiter pour l'indice de prix d'un terme global, il n'en est pas de même si on descend à un niveau suffisamment détaillé. Il suffit de savoir décomposer les valeurs globales jusqu'à la rencontre du produit simple (au sens large ; pour les salaires on descendra au niveau des qualifications, pour les impôts au niveau de chaque type d'impôts obéissant à une réglementation bien définie, etc..), homogène à un moment donné et de caractéristique constante. Pratiquement cette approche est souvent hors d'atteinte ; elle est cependant un appel à tirer des statistiques existantes le détail maximum. Sans vouloir prétendre descendre jusqu'au niveau des opérations élémentaires, on cherchera à décomposer les termes globaux en des termes partiels pour lesquels il est plus facile de déterminer des indices de prix. C'est à ce niveau que devra alors s'effectuer le passage des comptes en valeur courante aux comptes à prix constants. C'est finalement le caractère trop global de l'information statistique et le peu de validité qui accompagne souvent la production de chiffres détaillés qui limitent les calculs d'évaluation à prix constants. C'est l'hétérogénéité de l'information statistique et l'extrême inégalité de sa validité qui entraînent alors la diversité des modes de calculs à utiliser dans la pratique."

(1) R. COURBIS : "Comptabilité Nationale à prix constants et à productivité constante". The Review of Income and Wealth - Series 15 - Number 1 - March 1969 - pp. 37 and 38.

S'agissant de prix, les indices à adopter doivent être du type Paasche, en effet :

$$\underbrace{\sum_i P_{t+1,i} Q_{t+1,i}}_{\text{Valeur du flux total de l'année t+1 à prix courants}} = \underbrace{\sum_i P_{t,i} Q_{t+1,i}}_{\text{Valeur de flux total de l'année t+1 à prix constants}} \times \underbrace{\frac{\sum_i P_{t+1,i} Q_{t+1,i}}{\sum_i P_{t,i} Q_{t,i}}}_{\text{Indice de prix de type Paasche}}$$

$P_{t,1} \dots P_{t,i} \dots P_{t+1,1} \dots P_{t+1,i}$ étant les prix des différentes composantes (i) à l'année t et à l'année t+1

$Q_{t+1,1} \dots Q_{t+1,i} \dots Q_{t,1} \dots Q_{t,i}$ étant les volumes correspondants

Dans la recherche pratique, nous nous limitons ici aux indices de prix concernant les postes du compte d'affectation des ménages ouvriers. Les indices de prix doivent retracer l'évolution de ces différents postes entre 1956 et 1965.

III - 1.1. Les indices de prix des ressources

Les salaires nets

L'indice doit représenter l'évolution du "prix" d'une même quantité de travail de même qualification (1), les variations de quantité ou de qualité du travail devant être placées dans les variations du volume du facteur considéré.

Les éléments à prendre en compte devraient être les suivants :

- 1) Dans les salaires perçus par les ménages ouvriers, il faudrait tenir compte des salaires perçus qui ne sont pas des salaires ouvriers, par exemple la femme d'un ouvrier qui perçoit un salaire en tant qu'"employée". Ne disposant pas des différents emplois à la source de revenus salariaux dans les ménages ouvriers, ce point ne pourra être pris en compte, et seule sera donc reprise dans l'évolution des salaires celle des ouvriers (individus et non ménages).

(1) Indice de valeur = Indice de quantité x Indice de qualité x Indice de prix.

- 2) La variation de la durée et la variation de la qualification. Dans la mesure où l'on dispose d'un indice de gain horaire à qualification égale, se trouvent bien éliminées ces variations de durée et de qualité.
- 3) Il faudrait également tenir compte de l'évolution des prix propres à chaque région, à chaque secteur d'activité, du secteur public et du secteur privé... à chacun des deux sexes, suivant la taille de l'entreprise. Dans la mesure où l'indice des gains horaires utilisé est une synthèse d'indices prenant en compte chacun de ces aspects, le problème est aussi résolu.
- 4) Il en est de même pour les différentes qualifications, puisque la catégorie "ouvriers" étudiée regroupe :
- . les ouvriers qualifiés et professionnels (11,9%)
 - . les ouvriers spécialisés (10,5%)
 - . les manoeuvres (4,2%)
 - . les gens de maison (0,6%)
 - . les marins (0,2%)
- } 27,4 %
- (% sur l'ensemble des ménages - cf. M 7 p.29)

En pratique, les recherches statistiques ont fourni trois types d'indices :

- 1 - Annuaire statistique de la France 1966 - INSEE (sur l'année 1965) fournit un indice pondéré des taux de salaires horaires par qualification et par sexe de base 100 en 1949 (p. 428). Pour l'ensemble :
- | | | |
|------|-------|---|
| 1956 | : 209 | |
| | | soit une évolution de 56 à 65 de : 2,002. |
| 1965 | : 415 | |
- 2 - Etudes et Conjoncture - n° 1 - janvier 1969 fournit (p. 17) des indices du gain horaire moyen des ouvriers par activité économique - base 100 en 1962 - Pour l'ensemble :
- | | | |
|----------------|-------|---|
| Septembre 1956 | 61,1 | |
| | | soit une évolution de 56 à 65 de : 2,002. |
| " 1965 | 122,3 | |
- 3 - Bulletin mensuel de statistiques sociales du Ministère d'Etat des Affaires Sociales dans le supplément C₂ d'octobre 1968 fournit un indice des taux de salaires horaires des ouvriers de plus de 18 ans payés au temps - base 100 en 1956 - (p. 67). Pour l'ensemble la moyenne annuelle de 1965 : 2,057 ; les mêmes indices sont fournis par branche d'activité, par qualification (ouvrier spécialisé, ouvrier qualifié, manoeuvre ordinaire, manoeuvre spécialisé : soit la quasi totalité de la catégorie ouvriers retenue), par sexe.

A priori les indices qui viennent d'être cités prennent bien en compte les éléments que nous mentionnions au début de ce paragraphe. Ils sont assez voisins, sauf le dernier qui ne prend en compte que les ouvriers payés au temps. Nous adoptons donc comme indice de passage de 56 à 65 des salaires nets le chiffre de 2,002.

Prestations sociales

La structure des prestations sociales perçues pour les ménages ouvriers en 1965 est la suivante :

Maladie, maternité, décès	34,5
Accidents du travail	12,1
Prestations familiales	37,7
Retraites versées par la Sécurité Sociale	7,5
Prestations chômage	1,1
Prestations sociales diverses	<u>7,1</u>
	100,0

(source : les Collections de l'INSEE. M10 - p.70)

L'évaluation de l'évolution des prix de ces différentes prestations exige des hypothèses assez contestables qui sont faites en raison du manque d'information.

Ainsi pour les prestations familiales est utilisé le montant moyen annuel de l'ensemble de celles-ci par famille allocataire des salariés du régime général (Annuaire Statistique - INSEE - 1966 p. 453).

La moyenne en 1956 est de 165 869 anciens francs

La moyenne en 1964 est de 290 6, 74 nouveaux francs.

(le chiffre n'est pas indiqué pour 65 et la série n'est pas reprise dans les tomes suivants). Bien que le taux d'augmentation de ce montant varie d'une année à l'autre, le taux d'augmentation adopté entre 64 et 65 est le même que celui entre 63 et 64 (soit 4,7 %). Compte tenu du chiffre obtenu pour 65 (3 043, 36 nouveaux francs), l'indice d'évolution du prix pour les prestations familiales est de 1, 835.

En ce qui concerne le poste "maladie, maternité, décès", on serait bien tenté de suivre l'évolution du prix de la consommation médicale.

L'INSEE fournit des indices des prix de détail des produits pharmaceutiques (Annuaire Statistique 66, p.403), mais le raccordement est pratiquement impossible.

- . de 56 à 62 sont présentés les indices concernant les produits remboursables par la Sécurité Sociale (base 100 en 49) en distinguant :

	<u>100 spécialités</u>	<u>Produits antibiotiques</u>
1956	161	42
1962	185	40

- . de 62 à 65 sont présentés les indices suivants (base 100 en 62) :

	300 spécialités remboursables par la Sécurité Sociale (antibiotiques compris)	100 spécialités non remboursables par la Sécurité Sociale (grand public)
1962	100,0	100,0
1965	96,0	112,7

Il est probable que dans ce domaine une investigation des statistiques de la santé pourrait fournir des évaluations plus homogènes et moins douteuses que celles auxquelles nous devons nous livrer ici.

Une autre solution possible est d'utiliser l'indice des prix des soins médicaux (poste hygiène et soins) tiré de l'indice national des prix à la consommation des familles de condition modeste (série France entière). Outre les inconvénients évidents que ceci représente, la série base 100 en 62 ne fournit pas de chiffres pour 1956. Pour le même type d'indices de 56 à 62 on dispose séparément de résultats concernant d'une part l'agglomération parisienne (base 100, 1er juillet 56 au 30 juin 57 - Annuaire Statistique 1966, p.392) et d'autre part des agglomérations importantes de province (base 100 en 56, Annuaire Statistique 1966, p. 323), et ces 2 séries présentent des écarts assez importants.

Bien que cette solution n'ait guère de valeur, et faute d'information suffisante, nous prendrons ici l'indice base 100 en 62 précédent, et la moyenne des 2 précédents indices pour la période 56 à 62.

- . Agglomération parisienne (base 100, 56-57) en 62 : 140,4 (p.392)
- . Agglomérations importantes (base 100 en 57) en 62 : 106,8 (p.393)
- . Série France entière (base 100 en 62) en 65 : 114,9 (p.397)

L'indice adopté pour ce poste est donc 1,420.

En ce qui concerne les accidents du travail, il faudrait tenir compte des frais médicaux remboursés par la Sécurité Sociale et des rentes d'accidents du travail. Ne possédant aucune information sur les premiers, mais disposant de certaines sur les rentes d'accidents du travail, nous utilisons celles-ci. En effet l'INSEE fournit les coefficients annuels de revalorisation des pensions d'invalidité, pensions vieillesse des assurances sociales et des rentes d'accidents du travail de 1955 à 1966 (Annuaire Statistique, 66, p.447). Le calcul par rapport à ces coefficients fournit un indice d'évolution de prix de 2,695, qui peut paraître élevé.

Pour les retraites, l'INSEE indique que ce poste (annuaire Statistique 66, p.441) recouvre les pensions, rentes et allocations versées par les organismes de Sécurité Sociale,... si bien qu'en première approximation, l'indice précédent est utilisé.

Les prestations chômage (représentant seulement 1,1 %) et les prestations sociales diverses (7,4), où nous n'avons pas d'information ne sont pas prises en compte dans ce calcul.

En utilisant les indices adoptés en fonction du poids de chacun des postes, on peut évaluer l'indice d'évolution de prix des prestations sociales des ouvriers de 1956 à 1965 à : 1,808.

Intérêts, dividendes et parts

Compte tenu du fait que les "parts" doivent être assez faibles dans le cas des ouvriers, il faudrait pour cet indice connaître :

- la part relative des intérêts, celle des dividendes et parts,
- l'évolution du "prix" des intérêts, et celle des dividendes et parts,

puisqu'à ce niveau, vouloir descendre dans un plus grand détail relèverait de l'utopie (connaissance des diverses obligations et actions ... détenues par les ménages ouvriers et connaissance de l'évolution du rendement de chacune).

Donc en premier lieu, pour le partage entre les intérêts et les dividendes, si l'on possède cette décomposition au niveau de l'ensemble des ménages, elle n'est pas disponible pour les ménages ouvriers ; or a priori le partage n'est pas le même pour les ouvriers et pour l'ensemble des ménages. Bien que la structure des revenus issus des valeurs mobilières soit probablement assez différente de la structure du portefeuille, nous utilisons cette structure dans le cas des ouvriers pour opérer la décomposition, qui est la suivante :

Bons du Trésor, Rentes, autres fonds d'Etat	3 %
Obligations publiques	33 %
Obligations privées et étrangères	20 %
Actions françaises	30 %
Actions étrangères ou valeurs non cotées	14 %

(les Comptes titres des particuliers - Tome I - p. 87)
CREP - juillet 1970.

En ce qui concerne l'évolution du "prix" de ces revenus des valeurs mobilières, les difficultés apparaissent aussi.

En assimilant la notion de revenus des valeurs mobilières à celle de rendement ou de taux monétaire, sont disponibles :

- un taux moyen pondéré pour les valeurs à revenu variable pour toute la période (Bulletin de Statistique mensuel ou Annuaire annuel de l'INSEE, ou rapport annuel du CNC)

Il s'établit à 3,38 en 1956 et à 2,34 en 1965 (Annuaire statistique 1966 - p. 545) non tenu compte du crédit d'impôt qui n'existait pas en 1956. L'indice d'évolution de ce rendement s'établit donc à 0,692.

- des taux très détaillés pour les valeurs à revenu fixe en 1965 (emprunt 3 1/2% 52-58, la rente perpétuelle 5% , l'emprunt national 5 % 56, ... les obligations du secteur public et semi-public, les obligations du secteur privé, les obligations des sociétés privées (obligations indexées et participantes). Mais ils n'existent pas pour l'année 1956.

En effet, en reprenant l'évolution de 56 à 65 (Annuaire statistique 1966 p. 545) un taux moyen pondéré des valeurs à revenu fixe existe jusqu'en 1959 (compris) et s'établit à 4,73 en 1956. En revanche à partir de 1959 est fourni le taux monétaire des émissions d'obligations garanties et assimilées (6,21 en 1965) d'une part, et d'obligations de sociétés privées (6,55 en 1965) d'autre part.

Bien qu'elle ne soit pas bonne en elle-même, on peut choisir la solution suivante :

	1956	1965	Indice d'évolution
Obligations garanties et assimilées	4,73	6,21	1,313
Obligations des sociétés privées	4,73	6,55	1,385

ce qui repose sur l'hypothèse contestable qu'en 1956, le taux monétaire des obligations garanties et des obligations des sociétés privées sont les mêmes (notons cependant que ces deux taux ne sont jamais très éloignés l'un de l'autre : le plus grand écart en 63 : 5,16 et 5,70).

Notons cependant que l'utilisation de ces derniers taux correspond à l'hypothèse d'un complet renouvellement du portefeuille d'obligations : si le ménage possède en 1965 les mêmes obligations qu'en 1956, l'indice d'évolution est 1.

D'autre part, pour l'indice d'évolution des revenus des rentes, fonds d'Etat, ... l'indicateur choisi peut être l'emprunt 5 %, au taux monétaire de 5,23 en 56 et au taux de 5,27 en 1965, ce qui donne comme indice 1,008.

Pour appliquer ces indices à la structure du portefeuille afin d'obtenir un indice de prix synthétique pour le poste Intérêts, dividendes et parts, quelques approximations doivent être faites :

- les bons du Trésor, rentes et autres fonds d'Etat (3 % du portefeuille) sont assimilés à l'emprunt 5 % et se voient appliqués l'indice de prix 1,008.
- les obligations publiques (33 %) sont assimilées aux obligations garanties et assimilées : indice 1,313.
- les obligations privées (20 %) le sont aux obligations de sociétés privées : indice 1,385.
- les actions françaises (30 %) sont affectées de l'indice 0,692 (en supposant que le choix des actions sur lequel repose cet indice - 295 valeurs - est le même que celui des ouvriers !).
- faute d'informations, le rendement des actions étrangères et des valeurs non cotées (14 %) du portefeuille ne sont pas prises en compte.

L'indice synthétique obtenu pour l'évolution du prix de 56 à 65 des intérêts, dividendes et parts s'établit finalement à : 1,102.

Notons que cet indice est très contestable, en raison de toutes les hypothèses et approximations qui ont été nécessaires pour l'établir. Ce poste illustre bien les difficultés que l'on peut rencontrer pour établir certains indices d'évolution de prix sur des éléments où toutes les informations nécessaires sont absentes ou ne sont pas établies de la même façon pour les deux années.

Fermages, métayages

Sur l'évolution du prix de ce poste, nous ne possédons guère d'éléments. Cependant si l'on tient compte de la pratique notariale qui est de passer les baux en fonction du nombre de quintaux de blé à l'hectare, on peut faire l'hypothèse que le prix du poste "fermages et métayages" suit l'évolution du prix du blé.

En prenant dans l'Annuaire Statistique (de 1966 sur 1965, p.410) de l'INSEE, les prix de gros du blé (100 kg)

en 1956 : 3 550 anciens francs
et en 1965 : 39,10 nouveaux francs,

l'indice d'évolution du prix du blé est : 1,101.

L'indice de prix à appliquer au poste "fermages, métayages" est donc : 1,101.

Assistance

Pour l'assistance, R. COURBIS (1) propose de calculer l'assistance en nature à prix constants comme pour les biens et services, l'assistance en espèces à partir des salaires versés par les administrations.

En effet ce poste retrace les transferts à but social en espèces ou en nature, effectués par les administrations au profit des ménages ; la ventilation des rubriques est la suivante (M.10, p.61) :

- 1 - pensions d'ancien combattant et victimes de guerre,
- 2 - bourses d'études,
- 3 - prestations d'assistance aux rapatriés, .
- 4 - indemnités de chômage,
- 5 - délégations de solde,
- 6 - assistance médicale gratuite,
- 7 - les autres prestations : pensions d'assistés, assistance judiciaire, aide aux personnes âgées, prestations d'assistance aux sinistrés, prestations d'aide à la famille, prestations d'accidents du travail,....

Ne disposant pas de la structure de ce poste ni pour les ménages ouvriers, ni pour l'ensemble des ménages, ni d'aucune indication d'évolution du prix de ce poste, nous appliquons a priori le même indice que pour les prestations sociales : 1,808, tout en sachant bien que ce poste devrait faire l'objet d'une investigation plus poussée qui n'a pu être faite ici faute de temps.

(1) Etudes et Conjoncture, n° 7, juillet 64 - p.69.

Divers

Ce poste recouvre un ensemble de rubriques pour lesquelles il est assez malaisé de déterminer des indices de prix. En effet, pour l'année 1965, ce poste chez les ouvriers se décompose de la manière suivante (M.10, p.71) :

- subventions d'équipement, dommages de guerre	20
- Indemnités courantes d'assurance-dommages	41
- Dépenses et recettes extérieures	-
- Opérations diverses de répartition (fonds de garantie automobile, gains aux courses).....	39

100

Pour les dépenses et recettes extérieures, on pourrait prendre l'évolution de la monnaie par rapport à l'extérieur, mais ce poste est pratiquement inexistant chez les ménages ouvriers.

En ce qui concerne les indemnités courantes d'assurance-dommages, s'il existe des statistiques sur les indices de la valeur des primes détaillées par catégorie d'opération (Annuaire Statistique 66, p.457), aucune information n'apparaît sur les indemnités. Les indices de valeur ne peuvent être utilisés car ils se situent en amont par rapport aux indemnités ; même en supposant que les primes évoluent en fonction d'indemnités payées dans la période passée, on ne dispose pas du nombre d'indemnités versées pour différencier l'effet "volume" de l'effet "prix".

De plus les statistiques portent sur les opérations effectuées par l'ensemble des agents : quelle est la place des ménages dans l'assurance-dommages ?

Même au prix d'hypothèses, il ne paraît pas ici possible de donner un indice de prix pour les indemnités d'assurance-dommages.

Sur les opérations diverses de répartition et les subventions d'équipement, dommages de guerre, aucun indice ne se révèle dans l'état actuel de nos recherches.

A défaut de toute information, nous attribuons l'indice 1, monnaie courante, c'est-à-dire que pour ce poste "divers", on considère qu'il n'y a pas eu de changement de prix.

Cette solution pour contestable qu'elle soit se justifie en partie, compte tenu de la faiblesse de ce poste dans le compte des ouvriers.

R.B.E.I.

L'estimation d'un indice de "prix" de ce poste du Revenu Brut des Entrepreneurs individuels est un des points les plus délicats de l'application de cette méthode au compte des ménages. Dans la valeur du RBEI, il faudrait pouvoir dissocier l'effet "volume" et l'effet "prix". On voit les problèmes posés (problème de qualification - similaire à la qualification du travail fourni par les ouvriers - durée du travail des entrepreneurs individuels dans leur activité de producteur,...).

Pour le compte des ouvriers nous adoptons ici la même solution que pour les salaires perçus par les autres membres du ménage qui ne sont pas ouvriers (exemple de la femme "employée") en considérant qu'un des membres perçoit un revenu comme entrepreneur individuel : nous appliquons dès lors l'indice de passage des salaires des ouvriers : 2,002

Cette solution, contestable en elle-même, n'a guère d'influence sur l'ensemble des résultats pour le compte des ouvriers puisque ce poste n'a qu'une importance relative par rapport aux salaires perçus.

Mais le problème demeure entier et revêt une importance extrême pour le passage à prix constants des comptes de tous les indépendants dont le RBEI constitue le revenu principal. C'est un des points que nous soulevons ici et auquel cette recherche exploratoire ne peut pour le moment proposer de solution.

Résultat brut d'exploitation

Comme il a été vu dans le chapitre II, ce poste est le solde du compte d'exploitation des ménages.

La production des ménages étant par définition constituée des services du logement et des jardins familiaux, dont sont ensuite retranchées diverses charges, on peut fonder l'évolution de prix du RBE sur l'évolution des prix des services du logement et des jardins familiaux. A priori, cette solution est discutable, puisque sur ce poste aussi pourrait apparaître un surplus dû à la distorsion des prix entre les ressources et les emplois. Mais étant donné les valeurs en jeu (cf. tableau ci-après), l'importance relative du RBE dans le compte d'affectation des ménages ouvriers, et les hypothèses hasardeuses qu'il faudrait à nouveau formuler sur l'évolution des prix de ces diverses charges, on peut se contenter de suivre l'évolution des prix du service du logement et des jardins familiaux.

Le service du logement représente 64 % de leur production et les jardins familiaux 36 %.

Compte d'exploitation des ménages ouvriers en 1965
(INSEE, M.10, p.69)

(en millions de francs)

<u>EMPLOIS</u>	<u>RESSOURCES</u>
Salaires bruts et cotisations sociales 7	Production intérieure brute .. 2 670
Intérêts 711	dont :
Autres impôts indirects 102	- Services du logement et
Primes d'assurance-dommages . 16	loyers divers 1 719
Résultat brut d'exploitation. 1 834	- jardins familiaux 840
<hr/>	<hr/>
2 670	2 670

Pour l'évolution des prix, il a été supposé que :

- le prix du service du logement suivait l'indice établi par l'INSEE pour les loyers et les charges : la moyenne pour 1965 s'établit à 128,9 (indice base 100 sur la moyenne 62 - Bulletin mensuel de statistique, n° 10, octobre 1966, p.32) et s'établit en 1962 à 196,1 (indice base 100 du 1.07.56 au 30.06.57 - Bulletin mensuel de statistique, n° 2, février 63, p.28). On peut donc considérer que l'évolution du prix de 1956 à 1965 est de : 2,528.
- le prix des jardins familiaux peut être considéré comme suivant l'indice des fruits et légumes frais (indice sensible) - la moyenne pour 1965 est de 104,3 (base 100 en 1962 - Bulletin mensuel de statistique, n° 10, octobre 1966, p.33) et la moyenne pour 1962 est 127,1 (base 100 en 1957 - Bulletin mensuel de statistique, n° 11, novembre 1963, p.29) (le chiffre pour 1956 n'a pu être retrouvé). L'indice d'évolution serait donc approximativement : 1,326.

Compte tenu de la part attribuée à chacune de ces deux productions, on peut considérer que l'évolution du prix du résultat brut d'exploitation de 1956 à 1965 est : 2,095.

III - 1.2. Les indices de prix des emplois

Impôts directs.

En toute rigueur pour suivre l'évolution de prix des impôts directs, il conviendrait de décomposer ce poste avec un maximum de détails : IRPP, la taxe complémentaire, les impôts locaux, vignette,..... et suivre la législation afférant à chacune, en tenant compte de l'évolution du revenu pour l'IRPP.

Une telle investigation dépasse le cadre de la recherche méthodologique elle-même, et pour fournir une évaluation de l'indice de prix sur ce poste, il faut faire une hypothèse.

Si le "prix" de la charge fiscale n'avait pas évolué entre 56 et 65, la part de la charge fiscale dans le revenu, n'aurait pas été modifiée entre ces deux années (la charge fiscale aurait augmenté dans la même proportion que le revenu). On peut donc prendre comme indicateur de l'évolution de ce prix, la variation de la part représentée par la charge fiscale dans le revenu.

Or la charge fiscale représentait en 56 : 1,2 % et en 65 : 2,5 % du revenu global des ouvriers ("Répartition et évolution des revenus fiscaux des ménages", G. BANDERIER - Etudes et Conjoncture, n° 16, octobre 1970, p.40).

L'indice de prix entre 56 et 65 pour les impôts directs est donc : 2,083.

La consommation

Il convient de décomposer la consommation des ménages avec un maximum de détails et d'appliquer à chaque unité statistique ainsi définie, l'évolution de son prix.

La méthode utilisée par G. VANGREVELINGHE pour établir des indices de prix à la consommation est la suivante : (1)

"Dans chaque catégorie socio-professionnelle, on a analysé la consommation dans un détail d'environ 80 lignes. Pour chaque ligne, on a mesuré le "volume" de la consommation en utilisant l'indice partiel des prix à la consommation des ménages relatif à la ligne, tiré des Comptes de la Nation. La consommation totale de 1965 aux prix de 1956 est ainsi obtenue comme somme de consommations partielles mesurées séparément aux prix de 1956. On peut ainsi mettre en évidence un coefficient global entre la valeur et le volume de la consommation propre à chaque catégorie" (p.9).

G. VANGREVELINGHE fournit ainsi une évolution globale des prix par catégorie socio-professionnelle de 1956 à 1965 (p.11). La catégorie des ouvriers conforme à notre définition doit être calculée à partir de la nomenclature plus détaillée ; compte tenu de ces coefficients de prix et du nombre de ménages dans chaque catégorie (cf. tableau ci-après), l'indice d'évolution des prix à la consommation pour les ouvriers s'établit à : 1,463.

 (1) "Les niveaux de vie en France, 1956 à 1965". G. VANGREVELINGHE - Economie et Statistique, n° 1, mai 1969, p. 7 à 21.

Evolution globale des prix à la consommation pour
les ouvriers entre 1956 et 1965

	Evolution globale des prix 1965/1956	Nombre de ménages en milliers (+)
Ouvriers	1,463	3 580
manoeuvres	1,462	510
gens de maison	1,485	150
Ensemble	<u>1,463</u>	<u>4 240</u>

Source : Economie et Statistique, N°1, mai 1969, p.8 et 11.

(+) Nombre de ménages en 1965. Bien que le nombre de ménages soit légèrement différent en 1956, le même résultat 1,463 est retrouvé en 1956 (la structure de la catégorie se modifiant assez peu).

Epargne financière

Pour évaluer l'indice de prix, il faudrait décomposer l'épargne (flux) des ouvriers. A défaut de ce renseignement, nous utilisons la structure du patrimoine (1). Les actifs financiers (non compris les capitaux garantis par l'assurance-vie) représentent 15 % du patrimoine des ménages ouvriers. La structure de cette épargne (qui est un stock ; mais nous faisons l'hypothèse que l'épargne flux est la même) est la suivante :

Comptes chèques	20
Ensemble des bons	13
Livrets d'épargne	60
Emprunts et obligations ...	7
Actions	<u> </u> €

100

(1) "Les disparités du patrimoine". P. L'HARDY. Economie et Statistique, février 73, n°42, p.9.

En ce qui concerne les trois premiers postes, leur valeur suit celle de la monnaie : on pourrait donc adopter comme indice soit 1 (monnaie courante) ou l'indice déflateur du PNB (dévaluation de la monnaie). Pour les deux derniers postes, il convient de prendre l'évolution des cours de la Bourse entre 1956 et 1965. On voit que l'impact chez les ouvriers est mineur (pratiquement pas d'actions et assez peu d'emprunts et obligations), mais serait beaucoup plus important chez les cadres supérieurs et membres des professions libérales.

Pour les valeurs à revenu fixe, l'indice des cours (base 100 en 1938) donne les résultats suivants :

1956 : 144

1965 : 183

(annuaire statistique 1966, p.561).

L'indice de changement de prix est donc : 1,270.

En utilisant l'indice 1 pour les 3 premiers postes et 1,270 pour les emprunts et obligations, et compte tenu de leur part respective dans l'épargne financière des ouvriers, l'indice de changement de prix pour cette dernière entre 56 et 65 s'établit à : 1,048

Le calcul a été mené ici surtout à titre d'illustration : il revêtirait davantage d'importance pour des catégories sociales détenant plus d'actions et d'obligations.

Investissement immobilier net

Pour cet indice, il faudrait en toute rigueur tenir compte :

- de l'évolution des prix d'achat de biens immobiliers (logements, résidences secondaires, terrains,...) acquis par les ménages ouvriers. Les prix de logements acquis par les ouvriers ont sans doute évolué différemment des prix des logements acquis par des cadres supérieurs par exemple, la nature des logements et le financement étant différents.
- de l'évolution des sommes prêtées et des conditions d'emprunt qui peuvent être différentes suivant les catégories socio-professionnelles : logement aidé et logement non aidé.

Actuellement, ne disposant pas des informations nécessaires dans ces deux domaines ni pour les ouvriers ni pour l'ensemble des ménages, l'indice est établi seulement à partir de l'évolution du prix du m² des logements (Cf. tableau ci-après). La solution retenue présente deux inconvénients majeurs :

- l'indice de prix adopté n'est pas particulier aux ouvriers car calculé sur des données d'ensemble,
- il n'est tenu aucun compte de l'évolution de l'endettement.

Evolution du prix du m2 des logements (1)
base 100 en 1962-1963

	1ère main	2ème main
1955 - 1956	57	35
1965 - 1966	131	129
Indice	2,2982	3,6857

Sachant, en outre que l'acquisition de logements neufs représente environ 20 % du total des acquisitions de logements (Economie et Statistique n° 3, p. 42). en 1963, l'indice qui peut être adopté est 3,381.

III - 2. Le compte d'affectation de t + 1 au prix de t

En appliquant au compte d'exploitation 1965 aux prix courants des ménages ouvriers (tableau 6), les indices de changement de prix précédemment estimés, on obtient le compte d'affectation 1965 à prix constants.

Tableau 8

Compte des ménages ouvriers pour l'année 1965
aux prix de 1956. (montants moyens en F.)

<u>EMPLOIS</u>		<u>RESSOURCES</u>	
Impôts directs	253	Salaires nets	6 499
Consommation	12 137	Prestations sociales	2 582
Epargne financière	790	Intérêts dividendes et parts	112
Investissements immobiliers nets	199	Fermages, métayages	51
		Assistance	322
		Divers	420
		R B E I	241
		Résultat brut d'exploitation	210
		Surplus	2 942
	<u>13 379</u>		<u>13 379</u>

La distorsion des prix des éléments d'emplois et de ressources ont entraîné un surplus positif au profit des ouvriers.

(1) "L'accumulation du patrimoine des ménages. Essai de prévision rétrospective de la distribution selon l'âge". Tome 2. A.BABEAU, M. FANTON, A.MASSON, D.STRAUSS-KAHN, février 1974, P. 295

Plusieurs remarques peuvent être formulées :

- 1- on voit en effet qu'approximativement le prix des ressources les plus importantes a été multiplié par 2 entre 1956 et 1965 (salaires et prestations sociales) et que le prix des emplois a été multiplié par 1,5 (consommation).

Tableau 9

Classement des indices par ordre décroissant

Indices des emplois	Indices des ressources
Investissements immobiliers nets 3,381	Résultat brut d'exploitation... 2,095
Impôts directs 2,083	<u>Salaires nets</u>) <u>2,002</u>
	R B E I)
	<u>Prestations sociales</u>) <u>1,808</u>
<u>Consommation</u> <u>1,463</u>	Assistance)
	Intérêts dividendes et parts .. 1,102
	Fermages metayages 1,101
Epargne 1,048	Divers 1

- 2- le surplus est évalué à environ 3 000 F. aux prix de 1956 puisque l'ensemble du compte a été établi aux prix de 1956 et que le surplus est le solde de ce compte.
- 3- Si on peut bien penser que les ouvriers ont effectivement bénéficié d'un surplus réel du fait de la distorsion des prix entre 1956 et 1965, la valeur de ce surplus ne fournit évidemment qu'un ordre de grandeur. Elle est fonction des approximations faites dans l'évaluation des indices de prix (indice absent remplacé par un autre que l'on peut penser équivalent). L'analyse détaillée de ce surplus est présentée dans le § III.4. De plus, il serait intéressant de pouvoir comparer ce surplus à celui des autres catégories socio-professionnelles pour déterminer par exemple si les ouvriers ont bénéficié de la croissance et de l'inflation plus ou moins que d'autres catégories sociales.

III - 3. Perspectives des indices de prix pour les autres C S P

Si l'estimation des indices de prix a pu être faite pour le compte des ouvriers d'une façon relativement satisfaisante compte tenu de l'importance des postes où les difficultés réelles apparaissaient, il n'en va pas de même pour les autres C.S.P.

- 1- les indices à appliquer aux "salaires nets" pour les autres salariés (cadres supérieurs, cadres moyens, employés) sont délicats, étant donné l'hétérogénéité de la qualification des représentants de chacune de ces catégories.
- 2- le problème est encore plus délicat nous l'avons vu pour estimer correctement un indice de prix du revenu brut des entrepreneurs individuels qui occupent une place prépondérante dans les ressources des indépendants : exploitants agricoles, et professions libérales.
- 3- une évaluation correcte des indices de prix des "intérêts, dividendes et parts" est nécessaire pour traiter les comptes des "professions indépendantes" et des cadres supérieurs. Il en est de même pour les "fermages et métayages" chez les exploitants agricoles.
- 4- l'indice des prix pour les "prestations sociales" revêt également une certaine importance chez les inactifs.
- 5- de la même façon du côté des emplois, de bons indices de prix doivent être faits pour les postes "investissement immobilier net" et "épargne financière" tout particulièrement chez les professions indépendantes, cadres supérieurs et aussi exploitants agricoles.

III - 4. Etude du surplus chez les ménages ouvriers

Le surplus global qui a été dégagé à partir du compte d'affectation de l'année 1965, aux prix de 1956, peut être décomposé en comparant ce dernier compte au compte d'affectation de l'année 1956 aux prix de 1956.

Tableau 10

Compte des ménages ouvriers pour l'année 1956 aux prix de 1956 (1)
(Montants moyens par ménage en nouveaux francs)

EMPLOIS		RESSOURCES	
Impôts directs	111	Salaires nets	4 467
Consommation	5 990	Prestations sociales	1 318
Epargne financière	279	Intérêts dividendes et parts ..	53
Investis. immob. net	228	Fermages métayages	-
		Assistance	270
		Divers	175
		R B É I	263
		Résultat brut d'exploitation.	62
	<u>6 608</u>		<u>6 608</u>

En comparant le tableau 8 et le tableau 10 poste par poste, on obtient l'augmentation ou la diminution de ce poste aux prix de l'année 1956, ce qui permet d'apprécier la composition du surplus dégagé. Cette comparaison fait l'objet du tableau suivant :

Tableau 11

Comparaison des postes des comptes 1965 et 1956

- a) variation du "volume" en francs (aux prix de 1956)
b) variation en % par rapport à 1956.

	EMPLOIS				RESSOURCES				
	Augmentat.		Diminut.		Augmentat.		Diminut.		
	a)	b)	a)	b)	a)	b)	a)	b)	
Impôts directs	142	128			Salaires nets	2032	45		
Consommation	6147	103			Prestations sociales.	1264	96		
Epargne financière ..	511	183			Intérêts, divid.parts	59	111		
Investis. immob. net.			29	13	Fermages, métayages..	51	*		
					Assistance	52	19		
					Divers	245	140		
					R B É I			22	8
					Résultat brut d'expl**	148	239		
Ensemble des emplois	6771	102			Ensemble des ressources	3829	58		

* Le poste "fermages, métayages" est absent dans le compte de 1956.

** Le poste "résultat brut d'exploitation" paraît faible en 1956.

D'où un surplus d'emplois de 2 942 F.

(1) A partir de "l'étude sur les revenus en 1956". Etudes et Conjoncture n° 6 Juin 1963 pp. 462 et 463. Les emplois ont été obtenus en affectant la structure du II.1 tableau 5, (pour un revenu disponible de 6 497 F). afin d'obtenir un tableau comparable au tableau 8.

Bien que théoriquement on doive bien retrouver le même montant de surplus à partir du solde du compte d'affectation de l'année $t + 1$ aux prix de l'année t qu'à partir de la variation de chacun des postes entre t et $t + 1$ aux prix de l'année t , le fait de retrouver ici exactement le même, relève simplement de la coïncidence. En effet, la comparaison de ces deux comptes devrait en pratique faire l'objet de bien des réserves : d'une part, nous avons vu les difficultés statistiques rencontrées pour obtenir un compte de 1965 aux prix de 1956, et d'autre part le compte d'affectation de 1956 a été obtenu à partir de données d'enquêtes sur lesquelles a été appliquée la structure des emplois définie pour 1967 (1).

Cependant, on peut voir sur les postes les plus importants et les plus fiables que les ménages ouvriers ont entre 1956 et 1965 :

- accru leur "volume" de travail de 45 % (les salaires représentent 68 % du total des ressources en 1956) ; comme l'indice d'activité de la main d'oeuvre (2) a augmenté de 8 % sur la période, il apparaît qu'il s'agit essentiellement d'une déformation structurelle de la qualification dans le sens d'une amélioration de celle-ci.
- vu s'accroître leurs prestations sociales de 96 % (elles représentent 20 % du total des ressources en 1956).
- augmenté leur "volume" de consommation de 10,3 % (la consommation représente 91 % du total des emplois en 1956).

Le "volume" de l'ensemble de leurs ressources ayant augmenté de 58 % alors que celui de l'ensemble de leurs emplois s'est accru de 102 %, il est bien normal de constater que les ménages ouvriers ont bénéficié d'un surplus d'environ 45 % de leurs ressources de 1956.

(1) Le poste "fermages et métayages" n'apparaît pas en 1956 et nous avons pris la valeur 65 pour une augmentation ; le poste "résultat brut d'exploitation" en 1956 peut paraître faible : les mêmes éléments sont-ils bien incorporés comme en 1965 ? De plus, s'agit-il bien de la même catégorie "ouvriers" ?

(2) Produit de l'indice de la durée du travail par l'indice des effectifs. Ensemble des activités. Cf. Annuaire statistique de l'INSEE 1966 p. 117.

IV - CONCLUSION

L'application de la méthode des comptes à prix constants au cas des ménages peut donc se révéler extrêmement intéressante en permettant la comparaison des surplus des différentes catégories de ménages (quels sont les ménages qui "gagnent" ou "perdent" le plus dans l'inflation et la croissance ?), mais aussi en faisant apparaître la source de ce surplus (comparaison des postes d'emplois et de ressources).

L'exploration méthodologique menée dans le cadre de ce volume connaît certaines limites :

- 1°- l'étude a finalement été menée sur le seul compte des ménages ouvriers : des statistiques assez fiables étaient disponibles sans trop de difficultés pour les postes les plus importants de leur compte,
- 2°- le degré de fiabilité des indices utilisés est extrêmement variable : si l'indice des salaires perçus par les ouvriers paraît convenable, des difficultés sont apparues sur d'autres postes (intérêts, dividendes et parts, divers, RBEI,.... investissements immobiliers nets,...) et ont été plus ou moins bien résolues. Des investigations plus poussées permettraient sans doute d'améliorer les indices de prix utilisés.
- 3°- La précision sur les estimations des indices de prix n'est pas homogène. Certains postes ont été décomposés dans le plus grand détail possible, alors que d'autres ont été évalués plus globalement. Ce manque d'homogénéité s'explique dans le cadre d'une recherche exploratoire : chaque fois que l'analyse pouvait être rapidement approfondie, cela a été fait. Les postes sur lesquels aucune information n'était disponible ont fait l'objet d'une estimation approximative.

Il apparaît en effet, que le point le plus important de cette application réside dans l'estimation des indices de prix. Les comptes d'affectation peuvent être relativement bien établis à partir des données d'enquêtes périodiques sur le revenu des ménages (1) (INSEE), alors que les indices de prix à utiliser pour chaque poste font en général défaut.

(1) Il serait d'ailleurs préférable d'obtenir directement les emplois du compte d'affectation plutôt que de les calculer à partir d'une structure d'emplois comme celle qui a été utilisée ici.

2ex - n^o 1

1 DEC. 1975

